Action Forêt

des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

VOLUME 17 - NUMÉRO 2
AUTOMNE 2022

DE LA FORÊT AU PLANCHER

PLANCHERS LAUZON : NOUVEL ACHETEUR DE PIN ROUGE

p. 10-11

TORNADES ET CHABLIS : COMMENT Y FAIRE FACE

p. 8

LE DRONE EN FORESTERIE : JOUET TECHNOLOGIQUE OU OUTIL PRATIQUE ?

p. 16

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

UNI-SELECT

Pièces d'auto Léon Grenier

Une équipe dynamique qui travaille pour vous !

DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL, PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!

- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin

Centre de réparation Léon inc.

Dépositaire TigerCat

Tigercat · Rotobec · Wajax Power Systems

www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

Énergisons vos performances.
Chaque jour

TOTAL LUBRIFIANTS

Action Forêt

des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs
Simon Forget Allaire
Richard Mayer
Murielle Yockell
Hélène Marcoux-Filion, ing. f.
Gaétan Lefebvre
Jean-François Modérie, Table Forêt Laurentides
Nicolas Legault, Nova Sylva
Pierre-Étienne Drolet, Cobali
Fédération des producteurs forestiers du Québec
Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

Coordination de la production
Alexandra Vézina 819 660-9220 - info@punchcommunication.ca
Infographie
Danaé Couët et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.
Impression
Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier, QC J9L 1R9
Parution
Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)
Distribution
Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526
Tirage
5 150 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAIS
725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@apflo.ca @allianceproprietairesforestiers
Téléphone : 819 623.2228 • 1 866 623.2228
Télécopieur : 819 623.3430 Site Internet : apflo.ca

Permis de livraison
Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité
Lyne Guénette - poste 5

Agent de mobilisation
Richard Mayer - 819 440-5507

Directeur général
Simon Forget Allaire

Communication
Alexandra Vézina
Punch Communication - 819 660-9220
info@punchcommunication.ca

Conseil d'administration
Jacques Gévry, président
François Patry, 2e vice-président
Yves Sigouin, administrateur
François Cartier, administrateur
Guy Sabourin, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...

4-5 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
RETOUR SUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DE 2022
Par M. Simon Forget Allaire, directeur général de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais

6 à 9 **ACTUALITÉS FORESTIÈRES**

6 INTRODUCTION DE LA PRIME DE CARBURANT POUR LA RÉCOLTE CHEZ PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

6 RETOUR SUR L'AGA D'AVRIL 2022

7 Fédération des producteurs forestiers du Québec REMERCIEMENT POUR DEVOIRS ACCOMPLIS

8 TORNADES ET CHABLIS : COMMENT Y FAIRE FACE

9 TRANSPORT DES BOIS RÉGLEMENTATION SUR LES REMORQUES ET SUR LES MACHINES AGRICOLES

10-11 DE LA FORÊT AU PLANCHER PLANCHERS LAUZON : NOUVEL ACHETEUR DE PIN ROUGE

12 **PÉRIODE DE TURBULENCE DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT**

13 **VOTRE FORÊT, UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DU CYCLE DE L'EAU**

14-15 **LA PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS POUR LE REBOISEMENT DES FORÊTS DU QUÉBEC**

16 LE DRONE EN FORESTERIE : JOUET TECHNOLOGIQUE OU OUTIL PRATIQUE ?

17 **L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET LA COUPE DE BOIS DÉMYSTIFIÉ**

18 **DES RESSOURCES ALIMENTAIRES SOUS UTILISÉES JONCHENT LE SOL DE VOS FORÊTS !**

20 à 30 **RÉPERTOIRE DES PRIX - AUTOMNE 2022**

31 **LISTE DES TRANSPORTEURS**

Simon Forget Allaire
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS LAURENTIDES-OUTAOUAIS

RETOUR SUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DE 2022

Nous sommes début août au moment d'écrire cette chronique. Il fait beau et chaud et malgré ce ciel ensoleillé, des nuages gris sont au-dessus de nos têtes. Les nuages gris de l'inflation marquée par l'augmentation du prix du carburant. Ce contexte n'est pas trop favorable à une mise en marché florissante. Malgré tout, nos producteurs forestiers réussissent à mettre en marché une quantité semblable à la moyenne des cinq années précédentes. Avec le retour de l'aide au transport pour le bois franc de qualité de trituration, le bois de pâte feuillu a pu recommencer à être livré. Cela m'amène à vous présenter un bref retour sur les six premiers mois de l'année 2022.

Le premier graphique présente les volumes livrés mensuellement comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. Il est possible de constater que les résultats sont tout de même proches de la moyenne historique. Janvier et mars ont été supérieurs à la moyenne, mais les mois d'avril et février ont été en dessous de la moyenne (Tableau 1).

En proportion, les essences de la catégorie sapin – épinette - pin gris et les autres résineux sont légèrement supérieures aux peupliers et autres feuillus. Il faut noter qu'un nouveau preneur de billot de pin rouge vient de faire son entrée sur le marché, Plancher Lauzon. On est allé les visiter en juillet et on vous a préparé un reportage là-dessus dans cette édition (Tableau 2).

Toutefois, ce qui caractérise notre année 2022, ce sont les tempêtes de vent qui se sont abattues sur les Laurentides et l'Outaouais, qu'on appelle chablis. Nous ne sommes pas habitués à voir de tels vents. C'est un paysage désolant de voir sa forêt tomber comme un château de cartes et ça l'est encore plus d'être en forêt quand ça arrive. Je me souviendrai longtemps du chablis que j'ai vécu en 2013. Voir de majestueux pins blancs centenaires tomber à quelques mètres de soi pendant qu'on se sent soulevé par la racine d'un peuplier qui se fait déraciner est un moment de vie qu'on n'oublie jamais. Il faut se préparer, car ce sont des phénomènes qui seront de plus en plus récurrents.

Une étude faite dans la réserve faunique de Papineau-Labelle sur les chablis estimait qu'une perturbation majeure comme les vents qu'on a subis cette année n'était susceptible d'arriver qu'une fois par 4 000 à 7 000 ans (Nolet et al. 1999) sur la même superficie. Pour votre info, il y a sept mille ans, les pharaons faisaient construire les pyramides. C'est donc normal d'être surpris quand le ciel nous tombe sur la tête, comme dirait les Gaulois. Est-ce que nos forêts sont prêtes à faire face à ces changements plus récurrents ? C'est précisément dans ces cas-ci qu'avoir une forêt bien aménagée peut répondre à cette question. On ne va certainement pas être en mesure de diminuer les perturbations, mais la forêt peut certainement être plus résiliente aux changements climatiques. Beaucoup des peuplements forestiers qui sont tombés durant les tempêtes de vent étaient surannés. Les essences forestières de ces peuplements étaient majoritairement constituées de peuplier, de sapin et de pin rouge. Pour le peuplier et le sapin, ce sont des

LIVRAISON MENSUELLE VS MOYENNE HISTORIQUE 2017-2022

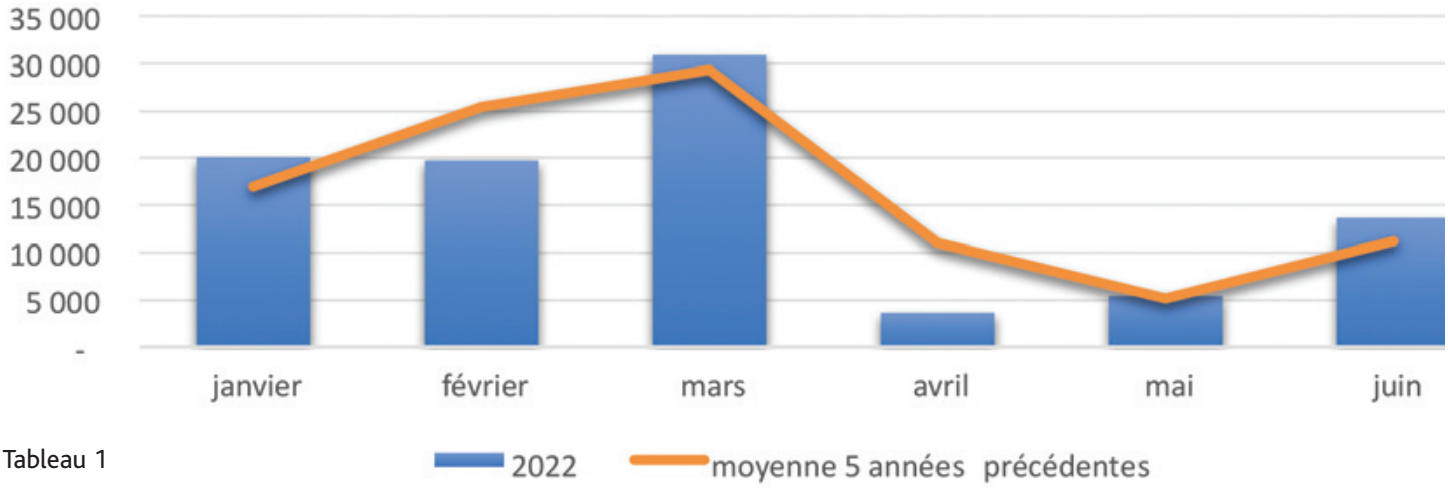

Tableau 1

essences qui ne vivent pas très longtemps. Ils atteignent rapidement leur maturité. Pour le pin rouge, beaucoup de plantations ont été faites dans les années 1960 et 1970 et elles sont maintenant arrivées à maturité.

Ça ramène à l'importance de faire un plan d'aménagement forestier et d'avoir un conseiller forestier qui va guider le propriétaire sur les bons choix à prendre pour préparer sa forêt au climat de demain. Si c'est vital pour les Québécois d'avoir accès à un médecin de famille, avoir son forestier de famille l'est tout autant pour sa forêt.

Je me suis aussi posé la question sur certaines réglementations sévères concernant l'abattage d'arbres qu'on observe dans certaines de nos municipalités. Cette sévérité peut limiter les possibilités pour aménager sa forêt. L'épisode de grands vents nous rappelle que la forêt n'est pas dans un état statique. Ce ne sont pas tous les arbres qui peuvent vivre pendant des millénaires, certaines essences de lumière ont une espérance de vie réduite et ne vivront pas plus d'un demi-siècle avant de devenir sénescent. Si on limite l'aménagement des forêts avec toutes sortes de réglementations plus coercitives les unes que les autres sur le principe qu'on veut protéger l'environnement, je crois qu'on se met dans la position contraire de l'objectif poursuivi. Et au bout de la ligne, c'est le ciel qui va nous tomber sur la tête.

PROPORTION DES ESSENCES MISES EN MARCHÉ DE JANVIER À JUIN 2022

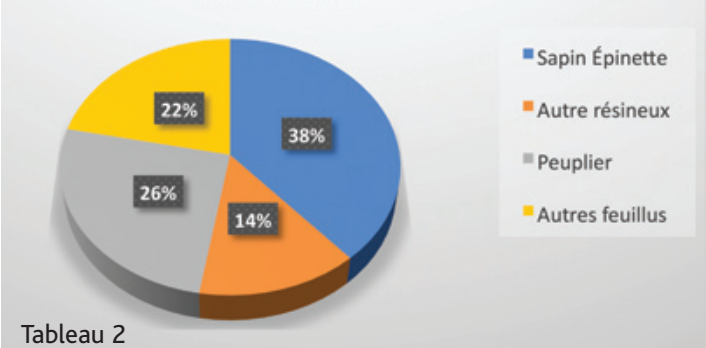

Tableau 2

Action Forêt
des Laurentides et de l'Outaouais

DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES POUR VOTRE ENTREPRISE.

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Informations : Alexandra Vézina - Punch Communication
819 660-9220 | info@punchcommunication.ca

PROCHAIN NUMÉRO : HIVER 2022-2023

Action Forêt
des Laurentides et de l'Outaouais

Au fil des saisons

UN OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

Informations :
Alexandra Vézina
Punch Communication
819 660-9220
info@punchcommunication.ca

Bonne lecture

Crédit photo : Dave Hoefler - Unsplash

INTRODUCTION DE LA PRIME DE CARBURANT POUR LA RÉCOLTE CHEZ PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

L'Alliance en est venue à une entente avec Produits Forestiers Résolu pour l'instauration d'une prime de carburant pour la récolte du bois livré à leur usine de Maniwaki. Cette mesure permet de compenser le producteur forestier des hausses marquées du carburant. Chaque semaine, les voyages livrés à Maniwaki seront compensés selon la fluctuation du prix du diesel par rapport aux prix de l'essence du début du contrat avec Produits Forestiers Résolu.

L'entente s'applique rétroactivement à partir du 1er avril 2022 et sera en vigueur pour la durée complète du contrat. Applicable pour le bois en longueur, en billot ou à pâte.

En guise d'exemple, selon la méthode de calcul établi, la prime de carburant était de 3,49 $/TMV pour « la période du 17 au 30 juillet ». La prime sera donc ajustée chaque semaine en fonction de la fluctuation du prix du diesel.

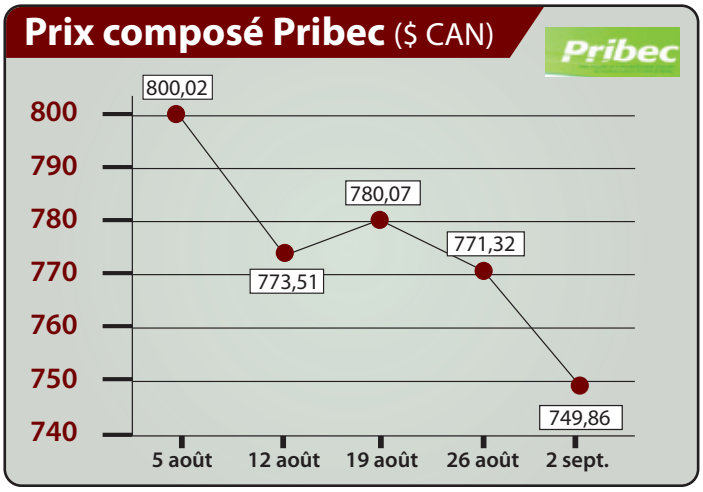

LAUZON PLANCHERS DE BOIS EXCLUSIFS

UN NOUVEAU PRENEUR POUR LE BILLOT DE PIN ROUGE

L'Alliance et la Scierie Lauzon de Thurso se sont entendues pour l'achat de billots de pin rouge. Depuis avril 2022, Lauzon est maintenant en mesure d'acheter des billots de pin rouge pour la création de sous-planchers pour son bois d'ingénierie. Ils acceptent des longueurs maximales de 10 pi 6 po, mais jusqu'à 20 % du bois peut être livré dans des longueurs entre 8 pi 6 po et 12 pi 6 po.

Le prix payé à l'usine est de 80 $/TMV à 90 $/TMV.

Le diamètre au fin bout accepté est de 7 pouces et les bois avec nœud sont acceptés.

Voici une belle opportunité de mise en marché pour les plantations de pin rouge qui font partie du paysage et qui arrivent à maturité.

RETOUR SUR L'AGA D'AVRIL 2022

C'est le 18 avril dernier que les propriétaires forestiers du plan conjoint de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais étaient conviés à leur assemblée générale annuelle, à Mont-Laurier, pour faire le point sur les résultats de l'année 2021. Une trentaine de personnes intéressées ont participé à l'événement. Cette rencontre avec les propriétaires a permis de tâter le pouls des propriétaires sur une multitude d'enjeux dans la région. De plus, de nombreux prix de présence ont été octroyés dont le premier prix, une tronçonneuse Husqvarna à **M. Émile Charron**, un producteur forestier de l'Outaouais.

REMERCIEMENT POUR DEVOIRS ACCOMPLIS

GAÉTAN BOUDREAULT
PRODUCTEUR FORESTIER ET PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Éditorial paru dans la revue *Forêts de chez nous*, édition de septembre 2022

Cette année, j'aurai le plaisir d'assumer la présidence par intérim de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, car après 17 ans de loyaux services, mon cher ami Pierre-Maurice Gagnon a décidé de tirer sa révérence. J'aurai la chance d'être épaulé cette année par des administrateurs de grande expérience, Éric Cliche et André Roy, respectivement 1er et 2e vice-présidents.

Connu de tous dans le secteur forestier, et reconnu pour ses expressions percutantes et propres à lui, Pierre-Maurice laisse derrière lui une marque indélébile sur les propriétaires et producteurs forestiers qu'il a su brillamment représenter et vaillamment défendre.

Ce n'est pas pour rien qu'en 2013, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec lui a remis la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière puisqu'il a consacré sa vie à travailler au développement du secteur forestier. Nous pouvons sans l'ombre d'un doute remercier M. Gagnon pour ses devoirs accomplis.

De son passage à la fédération, je retiendrai son humanité, son sens de la solidarité et son leadership rassembleur.

> « Pierre-Maurice laisse derrière lui une marque indélébile sur les propriétaires et producteurs forestiers qu'il a su brillamment représenter et vaillamment défendre. »

C'est pourquoi je me réjouis de constater qu'il demeurera président du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ce faisant, il poursuivra son mandat d'administrateur de la fédération où il pourra nous guider avec ses précieux conseils et son expérience incommensurable. Ceux-ci seront utilisés à bon escient alors qu'une campagne électorale provinciale se profile à l'horizon.

Pour conquérir le vote des 134 000 propriétaires et producteurs forestiers du Québec, les candidats aux élections devront leur accorder la reconnaissance qui leur est due.

Pour ma part, je m'efforcerai de véhiculer auprès des formations politiques la nécessité d'appuyer les producteurs forestiers dans la mise en valeur de leurs boisés par une bonification des mesures de soutien à l'aménagement, la protection de nos marchés, un cadre réglementaire encourageant la sylviculture et une rémunération pour les services environnementaux rendus. Pourrai-je compter sur vos voix pour transmettre ce message aux centaines de candidats ?

La plus grande force conseil à croire en vos projets et à la réussite de votre entreprise.

Desjardins Entreprises–Laval-Laurentides
866 430-8430

Desjardins Entreprises–Outaouais
877 441-1400

desjardins.com/entreprises

Desjardins Entreprises

TORNADES ET CHABLIS : COMMENT Y FAIRE FACE

Les tornades et les derechos sont et seront de plus en plus présents au Québec. Ils traversent les forêts et laissent parfois des impacts dévastateurs, notamment des chablis.

Crédit photo : Pablo Torreblanca Alarie

Le producteur constate les dégâts causés par l'effet derecho dans son peuplement d'épinette.

QU'EST-CE QU'UN CHABLIS

Un chablis est un arbre déraciné et tombé au sol pour des raisons propres (mauvais enracinement, agression biologique, sénescence) ou externes (tempête, foudre, chute d'arbres ou de rochers, etc.). En milieu forestier, les chablis font partie des mécanismes naturels qui contribuent à recycler la matière organique et à créer des clairières. Ces dernières, ensoleillées et avec du sol nu, profitent aux espèces pionnières et à la régénération naturelle de la forêt (Source : futura-sciences.com).

L'EFFET DERECHO, LA CHALEUR QUI NUIT AUX FORÊTS

Les derechos sont des vents rectilignes qui se déplacent horizontalement le long du sol, loin des orages, et dont la puissance s'apparente parfois à celle d'une tornade. Ces vents forts peuvent être appelés microrafales, rafales descendantes, lignes de grains ou derechos et peuvent causer des tourbillons de poussière et de débris souvent confondus avec les tornades. Tout comme les tornades, les vents rectilignes sont susceptibles de provoquer des dommages en renversant des arbres et des bâtiments (Source : Environnement Canada).

DU SOUTIEN POUR LES PROPRIÉTAIRES DE FORÊT PRIVÉE

L'effet Derecho du 21 mai 2022 a laissé un portrait chaotique dans les Laurentides et dans l'Outaouais. Vivre un chablis en temps réel et y voir les arbres tomber comme des dominos est un souvenir qui reste marqué à vie. Surtout si on est dans la forêt au moment où les arbres sont déracinés. Pour les propriétaires forestiers touchés, il est possible d'avoir accès à des subventions et d'autres mesures en devenant producteur forestier. Pour se faire, un plan d'aménagement forestier valide et l'enregistrement de votre lot vous permettront d'obtenir ce statut. Pour plus d'info, rendez-vous à www.apflo.ca

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le **DERECHO** est un phénomène rare de convection profonde extratropicale, qui se déplace rapidement et qui produit de très fortes rafales descendantes. Il prend la forme d'une ligne orageuse ayant une longue durée de vie.

(Source : lalanguefrançaise.com)

TRANSPORT DES BOIS

RÉGLEMENTATION SUR LES REMORQUES ET SUR LES MACHINES AGRICOLES

Le Code de la sécurité routière (CSR) régit l'utilisation des véhicules sur les chemins publics, sur certains chemins et terrains privés, et établit notamment les règles relatives à la sécurité routière. Certaines exigences du CSR s'appliquent aux remorques de ferme, machines agricoles et remorques utilisées pour le transport exclusif de bois rond.

EXIGENCES APPLICABLES EN TOUT TEMPS

Les remorques de ferme, les machines agricoles et les remorques utilisées pour le transport exclusif de bois doivent se conformer aux conditions prévues à l'article 240.2 du CSR. Ces conditions, applicables en tout temps, sont les suivantes :

1- La machine agricole et l'ensemble de véhicules circulent à une vitesse inférieure à 40 km/h et sont munis à l'arrière d'un panneau avertisseur triangulaire ;

2- La machine agricole et l'ensemble de véhicules sont équipés à l'arrière de deux réflecteurs rouges placés de chaque côté de l'axe vertical central et aussi espacés que possible l'un de l'autre.

Il est important de noter que pour l'application de cet article, l'expression « machine agricole » comprend un tracteur de ferme. De plus, tout équipement visé par le CSR doit être tenu constamment en bon état de fonctionnement. Cette mesure s'applique aux chemins publics, mais également aux chemins privés ouverts à la circulation publique des véhicules routiers, aux terrains où le public est autorisé à circuler et aux chemins administrés ou entretenus par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

NOUVELLE DISPOSITION EN VIGUEUR LE 25 JUILLET 2022

Afin d'améliorer la sécurité routière, de nouvelles dispositions ont été introduites à l'article 240.2 du CSR. Ainsi, en plus des conditions en vigueur, les remorques de ferme, les machines agricoles et les **remorques utilisées pour le transport exclusif du bois rond devront être munis à l'arrière, lorsqu'ils circulent la nuit, d'au moins un feu de position rouge placé aussi près que possible de l'extrémité latérale gauche**. Ce feu devra également être visible d'une distance d'au moins 150 mètres. Cette disposition entre en vigueur le 25 juillet 2022 et il sera possible d'utiliser un équipement amovible pour faire office de ce feu.

(Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec).

LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES AGRO-FORESTIÈRES DE LABELLE (SERAF)

Benoît Durocher, ing.f.
318, chemin du Golf
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0
Tél. : 819 623-3348
courriel : info@seraf.ca
Site web : **www.seraf.ca**

La SERAF est un regroupement de propriétaires de forêt privée reconnu par le Gouvernement du Québec, impliquée dans l'aménagement des forêts privées des Laurentides depuis plus de 30 ans.

LE REGROUPEMENT OFFRE DES SERVICES COMPLETS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FORÊT PRIVÉE :

- *Planification de projets divers*
- *Confection de plans d'aménagement forestier et multi-ressources*
- *Support technique et exécution des travaux de reboisement, pré-commerciaux, de récolte, de voirie, etc.*
- *Confection de prescriptions et rapports*
- *Recherche d'aide financière au niveau des divers programmes disponibles*
- *Aménagement et évaluation du potentiel de votre érablière pour projet acéricole*

Reconnue comme étant la plus grande usine de bois feuillu en Amérique du Nord, la scierie Lauzon Ressources forestières peut transformer jusqu'à 240 000 m³ annuellement.

De la forêt au plancher

PLANCHERS LAUZON : NOUVEL ACHETEUR DE PIN ROUGE

Avec l'intégration récente du pin rouge dans la conception de ses planchers contrecollés de haute performance, l'un des plus grands fabricants de planchers de bois feuillu au monde, Lauzon Planchers de bois exclusifs, fait appel aux propriétaires de forêts privées pour se procurer 30 000 m³ de cette essence annuellement.

Murielle Yockell
JOURNALISTE

C'est une première pour l'usine Lauzon Ressources forestières (autre nom de Lauzon Planchers de bois exclusifs) de Thurso qui, jusqu'au printemps dernier, ne sciait que du bois feuillu. C'est aussi une très bonne nouvelle pour les producteurs de bois qui profiteront d'une hausse significative du prix pour cette essence. Avec l'ajout du pin rouge dans sa collecte de billots, Lauzon se positionne entre deux marchés déjà existants, soit : celui de la crème de la crème consistant en des arbres bien droits et sans défaut qui servent de support pour les fils électriques d'Hydro-Québec et autres services publics, puis la qualité exigeant peu de critères de sélection pour un marché destiné aux panneaux.

Critères de sélection

Christian Vézina, acheteur de billots chez Lauzon, recherche des spécimens de pins rouges ayant une longueur optimale de 10 pieds 6 pouces avec 7 pouces et plus de diamètre au fin bout. Il souligne toutefois que l'usine est prête à accepter des longueurs de 8, 9, 10, 11 et 12 pieds maximum.

Le pin rouge

Le pin blanc et le pin rouge occupent une grande place dans l'industrie du bois, tant pour le bois d'œuvre que pour le bois d'apparence. Ils peuvent atteindre près d'un mètre de diamètre et dépasser 30 m de hauteur. Surexploités tout au long du XIXe siècle, ils sont devenus plus rares dans les forêts naturelles. Leur régénération dans ces milieux se fait difficilement sans une coupe forestière ou le passage des incendies de forêt mieux contrôlés depuis de nombreuses années. Les interventions humaines (exploitation et tourisme) ainsi que les insectes et les maladies qui les affectent expliquent aussi ce déclin. Leur rareté oblige les entreprises forestières à recourir à l'importation des États-Unis (près de 50 %) et des autres provinces pour satisfaire leurs besoins.

Une croissance en hauteur pouvant dépasser un mètre par année permet d'espérer à 50 ans des rendements aussi élevés que 300 m³/ha pour le pin blanc et 350 m³/ha pour le pin rouge. Cependant, l'aménagement des pins demande de choisir des sites adéquats. C'est une option intéressante à condition de fournir les efforts et les budgets nécessaires pour effectuer des interventions sylvicoles qui assureront un retour avantageux sur les investissements (Source : Les grands pins au Québec - un choix d'avenir 2008).

« Grâce au pin rouge, l'usine de Thurso passera de 120 000 m³ à 150 000 m³ par année. » — Charles St-Julien, directeur de la foresterie chez Lauzon Ressources forestières à Thurso au Québec.

Pourquoi les forêts privées ?

Les nombreuses plantations de pins rouges sur les terres privées du Québec s'expliquent par les investissements faits dans les années 1970 par le gouvernement du Québec pour encourager le reboisement de cette essence sur les terres agricoles abandonnées. Sur la route 309 entre Mont-Laurier et Thurso, on en voit plusieurs exemples qui remontent de cette époque et qui sont prêts à être récoltés.

Thurso : Bois feuillu ET résineux

« Vu les difficultés d'approvisionnement, nous avons eu l'idée d'en faire nous-mêmes la production. On savait que cela se passerait bien parce que le bois feuillu est plus dur sur l'équipement que le résineux. Avec les bons conseils de nos voisins du Sud et la collaboration de nos techniciens à notre usine de planchers contrecollés de Saint-Norbert, on a fait des tests. Pendant sept mois, on a appris à travailler avec cette essence, » soulignait Charles St-Julien, directeur de la foresterie.

Plancher contrecollé

Stable, flexible, efficace et écologique, le plancher contrecollé de Lauzon consiste en une mince planche de bois feuillu contrecollé avec une sous-couche de bois d'essence de pin ou de tilleul. Comparé au plancher de bois feuillu massif, c'est une alternative très intéressante au niveau du prix. Son apparence est unique, tout comme le plancher de bois feuillu massif, et la couche supérieure résiste à plusieurs sablages et vernissages. Il est parfait pour le sous-sol, le rez-de-chaussée, l'étage et les condominiums.

Des planchers intelligents

En se dotant de technologies et de finis novateurs tels que Pure Genius, Sunshield[MC] et le fini Titanium[MC], Lauzon a révolutionné l'industrie de la fabrication de planchers de bois feuillu et contrecollés haut de gamme.

Dans environ 2 ans, Planchers Lauzon compte investir pour l'installation de nouvelles technologies dans ses usines afin de compenser le manque de main-d'œuvre et améliorer les conditions de travail de ses employés qui seront affectés à d'autres postes.

Pure Genius est un agent purificateur d'air activé par la lumière naturelle ou artificielle. À la manière d'un arbre, il peut purifier jusqu'à 85 % l'air intérieur de la maison et décomposer jusqu'à 99,6 % des bactéries, des virus et des moisissures. Il y a aussi sa technologie Sunshield[MC] qui agit comme écran protecteur contre le jaunissement causé par le soleil et l'éclairage artificiel et le fini Titanium[MC], qui rend les planchers de bois feuillu plus résistants à l'usure.

De la forêt au plancher

En 1985, dans un contexte de marché immobilier en plein essor, David Lauzon a vite saisi l'immense potentiel des planchers de bois feuillu haut de gamme. Avec un investissement de 5 000 $, il crée « Les entreprises David Lauzon ltée » puis achète une petite scierie. Convaincu que le confort, la beauté naturelle et la solidité du bois occuperont une place importante dans le monde immobilier, il se dissocie rapidement de la première transformation pour acheter une usine spécialisée dans la fabrication de planchers de bois massif à Papineauville.

Avec l'aide de précieux collaborateurs, dont ses frères, qui partagent sa passion de la qualité, de l'innovation et du service à la clientèle irréprochable, son entreprise prend rapidement de l'expansion. C'est ainsi que dans les années 1990, il exporte ses produits en Asie et en Europe. Avec la réalisation de ses projets d'acquisition, d'innovation, de recherche et de développement, l'entreprise s'est fortement implantée au Canada et aux États-Unis, de même qu'en Europe et en Asie. Ses planchers de bois feuillu massifs et contrecollés sont connus mondialement sous différents noms selon sa clientèle qui en fait la distribution.

En plus de sa scierie située à Thurso, la compagnie possède trois usines de planchers, soit à Maniwaki, Saint-Norbert et Papineauville (siège social de la compagnie) ainsi que deux usines de granules de bois pour réduire à zéro les pertes de matière première. Plancher Lauzon détient d'ailleurs la certification ISO 140001 (amélioration continue de la performance environnementale). En 2015, David Lauzon a lancé son slogan « De la forêt au plancher », soit au 30e anniversaire de son entreprise, pour exprimer son grand respect de l'environnement et de la forêt en incluant toutes ses ressources.

(Photo de la une: Christian Vézina, acheteur de billots chez Lauzon Ressources forestières.)

« En appliquant notre processus écoresponsable, notre personnel arrive à optimiser la transformation de chaque billot de façon à sortir plus de planches. Ce qui est très bien pour les générations à venir. » — Charles St-Julien, directeur de la foresterie.

PÉRIODE DE TURBULENCE DANS L'INDUSTRIE DU TRANSPORT

Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

Gaétan Lefebvre
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'inflation qui frappe durement la province et le pays au cours des derniers mois a aussi été extrêmement néfaste à l'industrie du transport. Avec le prix du diesel qui a atteint des sommets plus tôt cette année, nos membres ont peine à rentabiliser leurs opérations.

Les conséquences sont nombreuses et l'une des plus négatives est qu'il peut y avoir un laps de temps important entre la production de votre bois et la cueillette de celui-ci par votre transporteur. Il devient très important, et même primordial, de bien vous assurer que votre transporteur attitré sera disponible avant de couper un fort volume de bois.

L'association a fêté dernièrement ses 20 ans d'existence et en aucun temps nous avons connu une telle période. La pénurie de transporteurs affectant aussi très durement le transport en forêt publique, certains de nos transporteurs font le choix de se consacrer entièrement à ce secteur.

POURQUOI CE CHOIX ?

Les conditions de travail des transporteurs en forêt publique ont été ajustées en fonction de la nouvelle réalité économique et les critères de rentabilité et de pérennité du métier de transporteur sont pris en compte avec ces ajustements.

Selon nous, cette pénurie ira en s'accentuant si nous ne parvenons pas à valoriser le secteur du transport en forêt privée. Nous avons réussi, à ce jour, à éviter les bris de service majeurs mais certains producteurs ont dû attendre des délais inhabituels pour obtenir les services d'un transporteur.

Nous savons pertinemment que cette crise frappe aussi de plein fouet les entrepreneurs forestiers et par ricochet vous-mêmes, les producteurs-propriétaires. Vos marges de profit deviennent inexistantes. Pour la survie de tous, il faudra aller chercher l'argent où il se trouve, soit dans les revenus de nos partenaires industriels qui eux, ont vu leur marge de profit augmenter considérablement lors des deux dernières années. Secret pour personne, le prix du bois d'œuvre a atteint des sommets astronomiques... il faudra faire des pressions plus structurées, car le statut quo devient insoutenable. Force est d'admettre que si ces différents partenaires industriels continuent d'ignorer la réalité économique des intervenants de la forêt privée, notre industrie se dirige vers de profondes perturbations.

Nous croyons qu'il faudra faire front commun face à ces partenaires industriels et notre association est disposée à apporter toute l'aide requise pour que les conditions économiques du secteur de la forêt privée soient bonifiées à leur juste valeur.

Autant pour les producteurs-propriétaires, les entrepreneurs forestiers ou les transporteurs, maintenir une rentabilité économique des activités en forêt privée tient dorénavant du pur miracle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lévis Diotte, président
Sylvain Perrier, vice-président
Patrice Turpin, administrateur
Steve Dicaire, administrateur
Robert Fleurant, administrateur
Simon Diotte, administrateur
Keven Groulx, administrateur
Marco Prévost, administrateur
Gaétan Lefebvre, secrétaire-trésorier et directeur-général

PERMIS DE LIVRAISON

Pour effectuer des voyages de bois dans les usines desservies par notre plan conjoint, il est obligatoire de détenir un permis de livraison. Il s'agit d'un document essentiel à avoir en main avant d'effectuer votre livraison, et qui est également nécessaire à l'Alliance afin de pouvoir traiter les paiements aux producteurs.

Il est obligatoire de contacter Maxime Desjardins au bureau de l'Alliance pour obtenir votre permis. Vous pouvez également compléter votre demande en ligne au **www.apflo.ca** et Maxime vous fera parvenir votre permis dans les plus brefs délais.

Nous vous suggérons de faire votre demande quelques jours à l'avance afin de vous assurer de recevoir votre permis de livraison à temps.

Sachez que pour faire une telle demande, votre lot doit d'abord être enregistré auprès de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais.

INFORMATIONS ET DEMANDES DE PERMIS

MAXIME DESJARDINS • 819 623-2228 poste 1
Maxime.Desjardins@apflo.ca
apflo.ca/demande-permis-de-livraison

VOTRE FORÊT, UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DU CYCLE DE L'EAU

Pierre-Étienne Drolet
BIOLOGISTE COORDONNATEUR DE PROJETS
COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE (COBALI)

On entend souvent parler du rôle que jouent les arbres et les végétaux le long des rives pour la qualité des lacs et des cours d'eau. Filtration des polluants, protection des rives contre l'érosion, création d'ombrage et d'habitats bénéfiques pour la faune aquatique, la liste de leurs bienfaits en milieu riverain est longue. Et pourtant, leur influence sur l'eau ne s'arrête pas là puisque la forêt toute entière joue un rôle majeur dans la régularisation du cycle de l'eau et donc, des caractéristiques de nos lacs et cours d'eau.

LA FORÊT EST UNE ÉPONGE

Avez-vous déjà songé à l'effet colossal qu'une forêt peut avoir sur l'écoulement de l'eau sur un territoire lors d'une pluie ? En premier lieu, la pluie qui s'abat sur notre forêt est en grande partie interceptée par le feuillage et une bonne proportion de l'eau n'atteint tout simplement pas le sol. Une fois l'averse terminée, l'eau accumulée sur l'arbre s'évapore et retourne à l'atmosphère. Une autre partie de l'eau ayant frappé le feuillage retombe ensuite vers le sol, mais en ayant alors perdu beaucoup de sa vitesse et de sa force d'impact. Avant d'atteindre le sol à proprement parler, parions que la goutte d'eau frappera plusieurs autres végétaux plus petits avant d'arriver sur le tapis de feuilles mortes et sur la couche d'humus qui agissent comme des éponges… générées par la forêt ! En fin de course, une partie de l'eau seulement finira par atteindre le sol. La forêt a ainsi formé un écran qui retient l'eau dans le feuillage tout en protégeant le sol de la force d'érosion et de lessivage de la pluie, en plus de contribuer à le maintenir en place grâce à son réseau de racines. Le sol forestier, perméable, permettra l'infiltration lente de la pluie vers les eaux souterraines, qui alimenteront lentement et régulièrement les milieux humides et les ruisseaux, et éventuellement les lacs et les rivières.

Crédit photo : Alexandre Tremblay

Cette photo de la rivière du Lièvre illustre à merveille l'influence que peut jouer la forêt de son bassin versant sur ses caractéristiques.

LA FORÊT EST UNE POMPE

Mais ce n'est pas tout ! Il ne faut pas sous-estimer l'utilisation de l'eau accumulée dans le sol par les arbres. De leurs racines, les arbres alimentent continuellement leur feuillage en eau. Comme nous (et même davantage que nous) les arbres perdent beaucoup d'eau par évapotranspiration de leur feuillage. On peut donc voir la forêt comme une pompe gigantesque qui transfère l'eau du sol vers l'atmosphère et réduit ainsi le débit des cours d'eau.

LA FORÊT EST UN CLIMATISEUR

Enfin, on peut aussi voir la forêt comme un refroidisseur d'eau puisque l'ombrage contribue à éviter son réchauffement. Une bonne nouvelle pour les poissons d'eau froide comme la truite mouchetée.

Crédit photo : COBALI

EN CONCLUSION

En plus de son rôle sur la qualité de l'eau, on comprend que la forêt vient temporiser les apports vers les lacs et les cours d'eau en réduisant le ruissellement rapide à la surface. Dans un environnement urbanisé, déboisé ou encore sur le roc, le ruissellement de surface est beaucoup plus important et le débit des cours d'eau fluctue subitement à la suite d'une pluie, augmentant au passage le risque d'inondation. En milieu forestier, le ruissellement de surface peut être réduit à environ 10 % seulement de l'eau de pluie, tandis que l'évapotranspiration avoisine les 40 %. Le maintien d'un bon couvert forestier est donc garant de cours d'eau et de lacs de qualité, avec un régime de débits plus naturels.

RÉFÉRENCES
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). 2010. Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles. https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/guide_amenagement.pdf

Hélène Marcoux-Filion, ING.F.
CONSEILLÈRE FORESTIÈRE ACCRÉDITÉE
819 660-3184

LA PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS POUR LE REBOISEMENT DES FORÊTS DU QUÉBEC

C'est le ministère de la Forêt et de la faune du Québec (MFFPQ) qui a le mandat de la gestion de la production de plants forestiers au Québec pour les besoins annuels de reboisement des forêts de tenures publique et privée. C'est une activité d'envergure coordonnée par la Direction générale de la production de semences et de plants forestiers (DGPSP).

Le Ministère vise plusieurs objectifs :

- **Améliorer la forêt**
- **Assurer la production d'une matière ligneuse de qualité**
- **Maintenir et créer des emplois pour les générations actuelles et futures**
- **Contribuer à la gestion durable des forêts du Québec.**
- **Contribuer à la lutte contre les changements climatiques**

À QUI SONT DESTINÉS LES PLANTS ?

Précisons que le reboisement vise principalement à remettre en production forestière les secteurs mal régénérés afin d'en tirer leur plein potentiel.

Le Ministère fournit gratuitement les plants de reboisement aux organismes du secteur de la forêt privée par l'intermédiaire des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Ainsi, les producteurs forestiers inscrits au statut de producteur forestier, ayant un plan d'aménagement valide, peuvent contacter leur conseiller forestier accrédité pour obtenir des plants.

Sur le territoire public, le reboisement des plants forestiers est destiné au programme régulier annuel de reboisement, géré par le MFFPQ. Ce programme couvre l'ensemble du territoire québécois depuis plus de 30 ans.

Aussi, les propriétaires de terres agricoles désirant obtenir des plants pour une haie brise-vent ou pour d'autres projets d'agroforesterie doivent adresser leur demande à l'un des Centres de services agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui s'assureront de la disponibilité des plants auprès du Ministère. Le Ministère n'accorde aucun plant à des fins uniquement ornementales.

La production québécoise annuelle moyenne de plants produits pour le reboisement est d'environ 140 millions, dont 1,2 millions de plants feuillus.

Figure 1 – Localisation des pépinières forestières et des vergers à graines du Québec

Source: Direction générale de la production de semences et de plants forestiers (2021)

Figure 2 - Plant produit en récipient

Les pépinières forestières

Le réseau de pépinières forestières au Québec compte dix-huit centres de production, soit six pépinières publiques et douze pépinières privées (Figure 1).

Les six pépinières forestières publiques, gérées par le Ministère, sont les seules à ensemencer des plants d'essences feuillues (incluant les peupliers hybrides) produits à racines nues et en récipients et comblent tous les besoins de plants résineux à racines nues. La production des pépinières privées représente environ 74 % des plants résineux produits en récipients, soit environ 100 millions de plants.

Le territoire de Laurentides-Lanaudière, de l'Outaouais et du sud-ouest de la province est desservi principalement par trois pépinières, Harrington, Berthier et Planfor.

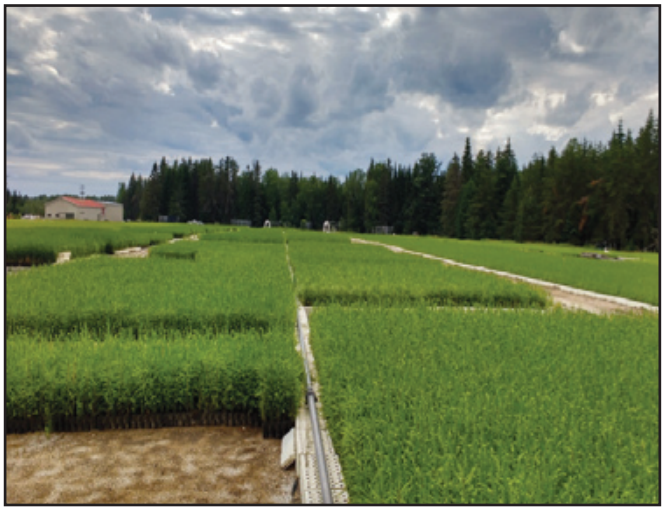

Figure 3 - Production de résineux en récipients en pépinière.

Les semences

Le centre de traitement des semences est situé à la pépinière de Berthier. Précisons qu'aucun plant forestier n'est produit à partir de semences ou de boutures génétiquement « modifiées ». Les semences utilisées sont génétiquement améliorées. Elles sont obtenues par croisements successifs entre les meilleurs individus ayant des caractéristiques recherchées, tant sur le plan de la croissance que sur celui de la qualité de la tige ou de la fibre. Près de 80 % des semences utilisées pour la production de semis proviennent de vergers à graines composés d'arbres sélectionnés pour la production de semences.

Les plants de résineux

Les principales essences de résineux cultivées au Québec sont les épinettes (noire, blanche et rouge) les pins (gris, blanc et rouge). Ces plants sont surtout produits dans des récipients (plus de 90 % de la production). La culture à racines nues complète la production totale. Majoritairement, les plants produits sont des semis mesurant entre 15 et 40 centimètres de hauteur.

Figure 4- Cônes résineux contenant des semences.

Les plants de résineux cultivés en récipients (Figure 2) sont livrés à l'âge d'un ou deux ans environ. Ils sont plus faciles à mettre en terre que les plants cultivés à racines nues et ils ne nécessitent aucune réfrigération ou mise en jauge. Les plants en récipient sont disponibles en cinq dimensions, selon les caractéristiques des sites à reboiser. Ils se plantent tout au long de la saison de végétation. En moyenne, 94 % des plants résineux sont cultivés en récipient.

La culture de plants résineux à racines nues demande de trois à quatre années. Elle semble être graduellement abandonnée, bien qu'elles comportent plusieurs avantages (plants plus robustes, avec un système racinaire bien développé et qui résiste mieux à l'écrasement par la végétation concurrente et par la neige). Ils se plantent à l'état dormant, tôt au printemps. En moyenne, 6 % des plants résineux sont cultivés à racines nues.

Les plants de feuillus

Les principales essences feuillues cultivées dans les pépinières forestières québécoises sont le bouleau jaune, le chêne rouge et l'érable à sucre, dans une moindre mesure le chêne à gros fruit, le cerisier tardif et le caryer cordiforme. En moyenne, 84 % des plants feuillus sont cultivés en récipient et 16 % à racines nues.

Essences à croissance rapide

Les essences à croissance rapide, comme les peupliers, sont intéressantes parce qu'elles permettent d'obtenir une croissance annuelle importante. Un programme axé sur le peuplier hybride permet de sélectionner des clones adaptés aux exigences des sylviculteurs (rusticité, résistance aux maladies) et de l'industrie (taux de croissance supérieur et qualité des tiges). Le Ministère livre annuellement un peu plus de 700 000 plants de peupliers hybrides issus de boutures. Ces plants sont tous cultivés à racines nues. Toutefois, la plantation est plus difficile puisque les plants à racines nues produits ont en moyenne de 1,5 à 2 mètres.

Pour plus d'information, contactez votre conseiller forestier, il vous guidera dans la réalisation de votre projet de reboisement.

Pour plus de détails sur la production de plants pour le reboisement, je vous invite à consulter le site Internet du MFFPQ au https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/production-semences-plants-forestiers/

Le texte de cet article est une adaptation des informations disponibles au MFFPQ

JOUET TECHNOLOGIQUE OU OUTIL PRATIQUE ?

LE DRONE EN FORESTERIE

par Nicolas Legault
INGÉNIEUR FORESTIER
NOVA SYLVA
819 406-7360
nicolas.legault@novasylva.ca

Les drones se développent à une vitesse exponentielle. Ce qui était impossible et coutait un prix exorbitant il y a trois ans est maintenant aisément réalisable et abordable. Il n'est donc pas surprenant que de plus en plus d'industries telles que la construction, l'agriculture et l'exploitation minière les intègrent à leurs activités. Alors pourquoi la foresterie n'embarquerait-elle pas dans la danse ? C'est la réflexion qui motive actuellement plusieurs compagnies forestières à s'équiper de drones. Mais la vraie question est : est-ce que cette invention peut réellement faciliter votre travail en foresterie ?

La question est intéressante, mais la réponse est plus décevante : ça dépend… Ça dépend de votre habileté avec la technologie, ainsi que de vos besoins. Votre habileté vous la connaissez, alors regardons plutôt les principaux besoins qu'un drone peut combler en assumant qu'il ne transporte que sa traditionnelle caméra.

LA PROSPECTION

Vous magasinez les terres à bois et vous voulez avoir une idée des lots que vous visitez ? La meilleure solution restera toujours de les parcourir à pieds, mais le drone, comparé à votre paire de jambes, aussi longues soient-elles, possède un avantage significatif : il n'est pas ralenti par les obstacles au sol. Par conséquent, pour vérifier rapidement la présence de milieux humides, de coupes récentes et surtout pour vérifier l'importance d'un chablis, il est plus rapide que votre paire de bottes ! Les photos prises par drone peuvent être assemblées en une seule image et ce, peu importe la superficie du lot. Ceci rend très facile et surtout très précise la mesure des superficies, comme celle d'un chablis par exemple.

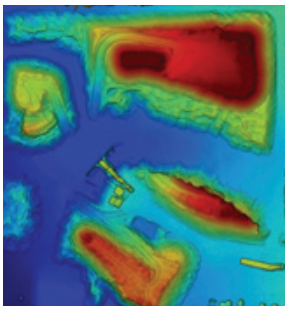

LES CHEMINS FORESTIERS

Un barrage de castor cède au printemps et transforme votre voie de transport principale en réplique miniature du Grand Canyon. Estimer les couts de réfections sera facilité par le drone. En un seul aller-retour de l'appareil, vous pourrez mesurer la longueur de chemin à réparer grâce au GPS intégré et vous pourrez du même coup filmer les zones plus endommagées pour estimer les travaux nécessaires.

LES VOLUMES D'EMPILEMENT

Les images captées par drones peuvent facilement être transformées en modèle 3D, ce qui permet de mesurer des volumes avec précision. Cette méthode est de plus en plus utilisée pour mesurer périodiquement l'inventaire de copeaux dans les cours d'usine. Mesurer des empilements de billots est aussi réalisable, mais plus complexe étant donné l'influence de la structure d'empilement.

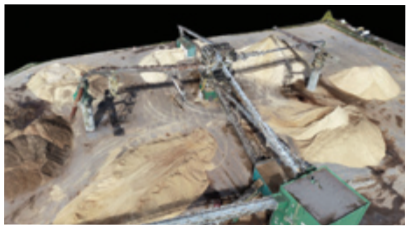

SUIVI DES OPÉRATIONS

Un propriétaire qui désire suivre périodiquement la progression d'un chantier peut bénéficier de l'aide d'un petit assistant volant. Le drone permettra de mesurer la progression de la coupe et d'établir ses contours. Le taux d'orniérage, la quantité et la localisation de bois oublié sur le parterre pourront aussi être déterminés par la même occasion.

Donc, outil pratique ou jouet technologique ? Ça dépend de vous ! Avant d'acheter un drone, gardez en tête qu'il s'agit ici d'un résumé très simplifié et que plusieurs autres facteurs sont à considérer, tels que la météo, la portée, les permis nécessaires, les assurances, etc. Bref, il peut être sage de consulter un professionnel avant de se lancer dans l'aventure !

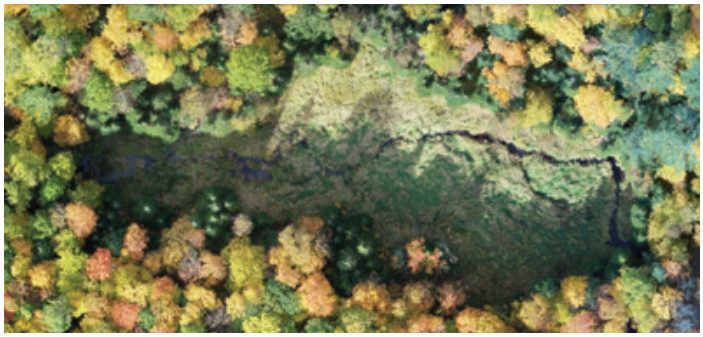

Les questions fréquemment posées à propos de l'aménagement forestier

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET LA COUPE DE BOIS DÉMYSTIFIÉ

Crédit photo : Paul Gilmore - Unsplash

1 Est-ce que la coupe d'arbre nuit à la santé de la forêt ?

NON

Couper des arbres constitue une excellente façon de garder une forêt en bonne santé. Encore faut-il couper les bons arbres, soit les arbres malades et les arbres devenus à maturité et qui provoquent un ralentissement de la croissance de la forêt. La récolte et l'aménagement de la forêt donne de la place aux jeunes pousses afin qu'elles grandissent en santé à leur tour. Une évaluation de votre forêt permet de voir quels arbres il est bon de récolter. Pour cela, il est essentiel de prendre contact avec un ingénieur forestier.

2 Est-ce que le bois de ma forêt a une valeur significative ?

OUI

L'Alliance est là pour vous aider à vendre votre bois et à en obtenir des tarifs compétitifs. Nous négocions les prix auprès des usines, selon les besoins et les utilisations du bois et des essences (pâte, feuillus, peupliers). Le marché est vaste et le bois se vend très bien actuellement. Nous sommes là pour vous accompagner dans ce processus.

3 Est-ce avantageux de faire appel à un ingénieur forestier pour connaitre l'état de ma forêt ?

OUI

L'ingénieur forestier est votre porte d'entrée pour obtenir un statut de producteur forestier et donc avoir accès à de nombreux programmes et avantages. L'ingénieur forestier vous guidera pour obtenir les permis requis auprès de votre municipalité et de la MRC, il voit à ce que les travaux d'aménagement ne perturbent pas les zones humides ou sensibles de la forêt, il s'occupe également de la mise en marché et du transport du bois récolté. Bref, il s'assure que toutes les étapes sont réalisées adéquatement.

4 Existe-t-il des programmes ou des subventions pour m'aider à aménager ma forêt ?

OUI

Pour être admissible, deux conditions s'imposent : vous devez obtenir votre statut de propriétaire forestier et un ingénieur forestier doit soumettre un plan d'aménagement de votre forêt (avec des actions que vous êtes libres d'entreprendre ou non). De son côté, l'ingénieur s'occupe des détails techniques. Vous pouvez même bénéficier de crédits d'impôts pour la réalisation du plan d'aménagement et de crédits de taxes foncières suite à des travaux d'aménagement sur votre boisé.

Vous avez des questions ?

Vous aimeriez en savoir plus sur le statut de propriétaire forestier et ses avantages ?

N'HÉSITEZ PAS ME CONTACTER

RICHARD MAYER, agent de mobilisation

Téléphone : 819 440-5507
Courriel : richard.mayer@apflo.ca

Vous pouvez également nous écrire par Facebook

alliancepropriétairesforestiers

DES RESSOURCES ALIMENTAIRES SOUS UTILISÉES JONCHENT LE SOL DE VOS FORÊTS !

TABLE FORÊT LAURENTIDES

Jean-François Modérie
CHARGÉ DE PROJETS
TABLE FORÊT LAURENTIDES

Les forestibles, vous connaissez ? Ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire, il n'y figure pas ! C'est un terme nouvellement utilisé qui désigne l'ensemble des produits comestibles sauvages. En tant que propriétaire d'un terrain forestier ou en friche, vous êtes peut-être l'occupant d'une terre riche en forestibles. Mais attention, ne s'improvise pas cueilleur qui veut ! Plusieurs étapes précéderont votre première récolte. Voici comment débuter votre découverte des forestibles de façon sécuritaire, et surtout pérenne.

Pourquoi se lancer dans les forestibles ?

Pour commencer, il vous faudra définir pourquoi vous souhaitez vous lancer dans le monde des forestibles : pour vous alimenter de produits frais, sains et locaux ou pour diversifier les revenus de votre terre, ou encore pour redécouvrir un patrimoine familial oublié ou simplement pour prendre le temps de connaitre votre terre de manière plus intime. Dans tous les cas, il vous faudra apprendre à identifier vos forestibles d'intérêts.

Bien identifier les forestibles

Plonger le nez dans les livres d'identification est la meilleure façon de se familiariser avec le langage botanique et les critères d'identification. Quel est le secret pour y arriver ? Il n'y en a aucun ! Il suffit de prendre son temps et d'identifier un spécimen à la fois. Cependant, pour certaines personnes, partir de la case départ peut être très long et ardu. Dans ce cas, vous pouvez faire appel à des professionnels qui pourront vous accompagner dans l'identification de vos forestibles : certaines entreprises se spécialisent dans le repérage de comestibles forestiers et il existe des ingénieurs forestiers spécialisés en agroforesterie ou en permaculture. Ceux-ci peuvent s'avérer très utiles dans votre quête. Pour vendre vos comestibles, vous pouvez faire affaire avec les entreprises dans le domaine ou transiger avec des cueilleurs qui viendront se charger de la récolte et de la vente.

Règles de base pour la cueillette de produits sauvages

La cueillette de produits sauvages comporte certains risques qui peuvent être écartés très simplement avec de la rigueur et quelques règles de base.

- Dans le doute, le moindre minuscule doute, on ne goûte pas !
- Avoir des outils de recherche et des références qui ont fait leurs preuves et éviter de se fier à une seule source.
- Demander l'avis de personnes expérimentées en qui vous avez confiance.
- Éviter de cueillir sur les parties de votre terrain qui sont près de milieux potentiellement contaminés : les bords de route très fréquentées, les terrains industriels, les terrains de golf, etc. Certains forestibles sont connus pour accumuler les métaux lourds et les hydrocarbures dans leurs tissus. Inutile de vous dire que l'ingestion à répétition de métaux lourds peut mener à un empoisonnement.
- Éviter de consommer des nouveaux aliments en grande quantité, votre corps pourrait réagir de façon déplaisante !

Assurer la pérennité des ressources

Dernier point mais non le moindre, la pérennité des ressources. Cueillir un fruit, une feuille ou un champignon est un geste simple en soi. Pourtant, le cueilleur averti se donnera comme mission d'avoir le moins d'impacts possible sur la ressource pour cueillir sur le long terme. Comment faire ? Apprendre à connaitre les plantes et les champignons permet de cibler la meilleure méthode de récolte. Certains forestibles ne rencontrent que très peu, voire aucune difficulté à se reproduire et à s'implanter dans les milieux ouverts. Ceux-ci peuvent soutenir une récolte plus intensive si, à chaque année, une nouvelle génération de semences tombe au sol. D'autres, en revanche, comme certaines plantes de sous-bois, sont des plantes à croissance lente. Cela signifie que plusieurs années sont nécessaires pour produire une racine charnue ou des feuilles et des fruits en quantité suffisante. Celles-ci nécessitent une attention particulière ainsi qu'une méthode de cueillette qui prend en compte leur croissance lente. Il est également à noter que certains forestibles sont soumis à des restrictions de cueillette et de mise en marché.

1. Polypore écailleux

Champignon comestible printanier abondant sur les ormes récemment morts.

2. Pousses d'épinettes

Délicieux aromate du printemps riche en vitamines C.

Finalement, il est plutôt simple de se lancer dans les forestibles si on suit les règles de base et si on fait affaire avec une entreprises spécialisée pour nous soutenir dans nos débuts. Ceci pourrait vous permettre de diversifier les revenus de votre forêt et d'économiser sur la nourriture de votre foyer. Pour s'assurer un revenu intéressant, il faut penser à la pérennité de la ressource en apprenant à connaître les plantes et en utilisant les méthodes de cueillette adaptées. Pour certaines personnes, une vie de recherches et d'études n'est pas suffisante pour assouvir la soif de connaissances engendrée par la passion des forestibles. Qui sait, peut-être deviendrez-vous l'une d'entre elles ?

Dévoué, de l'abatteuse à la chargeuse

En tant que leader centenaire tourné vers l'avenir, les choses bougent ici.
Ainsi, Lussier Dale Parizeau devient Lussier.

Orange pour notre approche chaleureuse. Lussier pour la somme de nos acquisitions.
Nous sortons des sentiers battus pour mieux exprimer le dynamisme de notre marque.

Nous connaissons bien la réalité du secteur forestier.
À travers toutes les régions du Québec, nous sommes bien implantés. Nous vous écoutons. Nous vous comprenons. Nous trouvons la meilleure façon de protéger vos actifs humains et financiers, et ce, par notre service-conseil qui fait notre renommée.

Découvrez l'étendue de notre offre globale renouvelée.

Lussier

Cabinet de services financiers
1 800 463-0068

Lussier.co

RÉPERTOIRE DES PRIX - AUTOMNE 2022

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La DIVISION NORD est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La DIVISION SUD est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- **Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Vous pouvez consulter la section « Vendre mon bois » de notre site Internet apflo.ca pour toutes les listes de prix.**

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débuter vos travaux forestiers pour connaitre la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :
M. Michel Martin
Tél. : 819 688-3006 poste 223
Cell: 514-973-3273

GROUPE CRÊTE
www.groupecrete.com

USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
1617, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY
8227, Route 125, C.P. 300
Chertsey (Québec) J0K 3K0

Prix été en vigueur du 1er mai au 30 novembre 2022.

DIVISION NORD HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	78,72 $	75,97 $	73,55 $
Épinette - Pin gris	4 po et plus	86,10 $	83,35 $	80,92 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT
Le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 15,50 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 16,00 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 18,75 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Prélevé syndical : 2,15 $ la tonne métrique verte

DIVISION SUD BASSES-LAURENTIDES OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Diamètre au fin bout	Longueurs de 12 pi et 16 pi		Bois en longueur
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur	
Sapin	4 po et plus	79,97 $	79,47 $	72,30 $
Épinette - Pin gris	4 po et plus	87,35 $	86,85 $	79,67 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT
Le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 16,75 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 14,75 $ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 15,25 $ la tonne métrique verte ont été retenus
Prélevé syndical : 2,15 $ la tonne métrique verte

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po
- Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe
- Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
- Les billots doivent être droits
- Aucune fourche
- Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes
- Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

LOUISIANA-PACIFIC CANADA LTÉE

LP MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION MANIWAKI
1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Prix été en vigueur du 1er mai au 30 novembre 2022.

DIVISION NORD HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET au producteur pour un mètre cube solide		
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po	
		Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Tremble	42,02 $	43,98 $	44,27 $
Bouleau blanc et tilleul	41,77 $	43,73 $	44,27 $
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	40,97 $	42,68 $	43,22 $

TAUX MOYEN DE TRANSPORT	TREMBLE	FEUILLUS	PIN
Tiges en longueur	tremble : 17,50 $ / m³ solide	feuillus : 17,75 $ / m³ solide	pin : 17,50 $ / m³ solide
Remorque standard	tremble : 19,50 / m³ solide	feuillus : 19,75 $ / m³ solide	pin : 19,75 $ / m³ solide
Remorque auto-chargeur	toutes les essences : 19,21 $ / m³ solide		

Prélevé syndical : feuillus : 1,95 $ / m³ solide • pin : 2,00 $ / m³ solide

DIVISION SUD BASSES-LAURENTIDES OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE au producteur pour un mètre cube solide	
	Tige en longueur	Tronçon de 10 pi 6 po
Tremble	59,52 $	63,48 $
Bouleau blanc et tilleul	59,52 $	63,48 $
Pin blanc, rouge et gris / mélèze	58,47 $	62,43 $

LE TAUX DE TRANSPORT est calculé en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.
Prélevé syndical : feuillus : 1,95 $ / m³ solide • pin : 2,00 $ / m³ solide

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Le diamètre minimal à la souche toléré est de 14 centimètres.
- Les fins bouts doivent être écimés à 10 centimètres.
- Le diamètre maximal accepté est de 70 centimètres.
- La carie ne doit pas excéder plus de 50 % du diamètre.
- Les différentes essences ne peuvent être mêlées sauf si elles sont regroupées et isolées dans le chargement. Une livraison dont les essences sont séparées, devra avoir autant de permis de livraison qu'il y a d'essences. Le mélèze et le tilleul devront être séparés.
- Les tronçons doivent être le plus droits possible. Lorsque le tronçon ne peut être redressé par une coupe, les courbures et les coudes ne peuvent pas être plus grands que :
  → tronçon de 2,50 mètres : 12 cm
  → tronçon de 3,20 mètres : 20 cm

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

résolu Produits forestiers

200, chemin de Montcerf
Maniwaki (Québec) J9E 1A1
www.pfresolu.com

Prix été en vigueur du 1er mai au 30 novembre 2022.

DIVISION NORD HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES	Prix NET payé au producteur pour une tonne métrique verte (t.m.v.)				
	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	80,02 $	77,77 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout	74,18 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout
Épinette et pin gris	87,38 $	85,13 $		81,51 $	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 16,00 $ / t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 15,00$
Bois en billot remorque auto-chargeur : 17,25 $ • **Prélevé syndical :** 2,15 $ / t.m.v.

DIVISION SUD BASSES-LAURENTIDES OUTAOUAIS

GROUPES D'ESSENCES	Prix USINE payé au producteur avant paiement du transport pour une t.m.v.				
	Billots 12 pi 4 po		Diamètre minimum	Bois en longueur	Diamètre minimum
	Remorque standard	Remorque auto-chargeur			
Sapin	79,02 $	75,22 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout	70,93 $	Sciage: 4 po au fin bout Pâte: 3 po au fin bout 6 po au gros bout
Épinette et pin gris	86,38 $	82,58 $		78,26 $	

Taux moyen de transport : Bois en longueur : 19,25 $ / t.m.v. • Bois en billot remorque standard : 16 $
Bois en billot remorque auto-chargeur : 19,80 $ • **Prélevé syndical :** 2,15 $ / t.m.v.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

POUR LES BILLOTS ◗ Surlongueur de 2 po ◗ Longueur maximum acceptée de 12 pi 4 po ◗ Tolérance de 10 % du volume pour les billots de 8 pi à 12 pi 6 po. POUR LE BOIS EN LONGUEUR ◗ Aucune bille enlevée dans la souche. POUR LES DEUX TYPES ◗ **Lors du transport, chaque chargement doit contenir une seule essence. Par contre, si il contient plusieurs essences différentes, celles-ci doivent être séparées et on doit détenir un permis de livraison pour chacune.** ◗ Aucun corps étranger, aucune fourche, aucune encoche d'abattage ◗ Les noeuds et les branches coupées à ras le tronc ◗ Carie maximum de 1/3 du diamètre du gros bout ◗ Pas de bois des champs, ni de bois mort, chauffé ou endommagé par les insectes.

L'usine applique une tolérance de 10 % de bois hors norme au niveau de la qualité (au-delà de ce pourcentage le bois sera accepté et payé selon la norme de bois à pâte)

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette
Tél. : 819 986-8998
Cell. : 819 664-0423
pfredette@stella-jones.com

Stella-JoneS Inc. ®

www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU
426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE
2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

IMPORTANT : CONTACTEZ L'USINE AVANT DE DÉBUTER LA RÉCOLTE

GROUPES D'ESSENCES	PRIX NET POUR POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	48 $
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	53 $
	39 po à 46 po	42 pi	25 po	88 $
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	110 $
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	150 $
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	180 $
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	205 $
	51,5 po à 58 po	67 pi	28 po	210 $
	57 po à 66 po	72 pi	28 po	250 $
	60 po à 66 po	77 pi	30 po	275 $
	62 po à 66 po	82 pi	30 po	310 $
	64 po à 66 po	87 pi	30 po	380 $
	66 po	92 pi	30 po	425 $

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

◗ Aucune carie ou pourriture ◗ Aucune section morte sur le tronc ◗ Pas de coude ◗ Courbure légère acceptée

Prélevé syndical : 2,15 $ / t.m.v.

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel
Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214
michel.hamel@scieriebondu.ca

Daniel Quevillon
Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612

SCIERIE BONDU

318, chemin H.-Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche		
	Sélect *16 po et + au fin bout, 4 f.c.*	**S1** *12 po et + au fin bout, 0 f.c.*	**S2** *9 po et + au fin bout, 0 f.c.*
Pin blanc	**Longueurs de 12 pi -14 pi et 16 pi**		**8 pi - 10 pi - 12 pi -14 pi et 16 pi**
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure Billot droit	Nœuds sains rouges et nœuds noirs : 2 po max. Courbure maximum de 2 po Max. 10 % de pourriture	Aucune limite de noeuds rouges et de noeuds noirs Courbure maximum de 2 po Max. 30 % de pourriture
	750 $	485 $	300 $
Pin rouge **Aucun pin rouge provenant de plantation sauf sur entente avec la scierie**	**S1**		
	Longueurs de 8 pi - 10 pi - 12 pi - 14 pi et 16 pi		
	Nœuds sains rouges : 3 po max., 10 po min. au fin bout		
	280 $		
	Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp		

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

MATRA LE GROUPE

Les prix sont sujets à changements sans préavis

LE GROUPE MATRA

723, Route 105
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

*** ACHAT TOUTE L'ANNÉE ***

NOTES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche :
M. Rémy Crites au 819 334-2838

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Sélect	**S1**	**S2**	**S3**	
Pin blanc Pour les billes de pied, la pourriture et la roulure est acceptée avec déduction	*16 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Aucun nœud accepté Aucune courbure	*14 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Noeuds sains 2 po max.	*10 po et +* **Longueurs : 12 à 16 pi** Noeuds sains 3 po max.	*8 po - 9 po* **Longueurs 8 à 16 pi** Noeuds sains 3 po max.	*10 po et +* **Longueurs 8 à 10 pi** Noeuds sains 3 po max.
	725 $	525 $	430 $	325 $	
Pin rouge	**S1**	*10 po et +* **Longueurs : 80% entre 12 et 16 pi, max. 20 % entre 8 et 10 pi** Noeuds sains rouges (3 po max.) • Aucun noeud noir			
	325 $				

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

◗ Les billes doivent être droites et fraîchement coupées ◗ Une surlongueur de 6 pouces est obligatoire ◗ Les billes avec pourriture, roulure, taches ou trop courbées seront rejetées ◗ Les nœuds doivent être coupés au ras de la tige ◗ Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes et bois de champs ◗ Aucun corps étranger dans les billes (clou, broche, métal) ◗ **Seulement les billes de forêts naturelles seront acceptées** ◗ IMPORTANT : Aviser l'acheteur avant de produire

Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp

FOREX / DIVISION MONT-LAURIER

PERSONNES RESSOURCES :
Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244

701, rue Iberville
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Téléc. : 819 440-2010

***Possibilité de se déplacer pour conseil et validation**

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

Longueurs paires et impaires, de 8 à 12 pi + surlongueur de 6 po

GROUPES D'ESSENCES	Prime *14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.*	Sélect *12 po, 4 f.c. 13 po, 3 f.c.*	S1 *10-11 po, 4 f.c. 12 po, 2 f.c.*	S2 *9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c*	S3 *8 po, 4 f.c. 9 po, 1 f.c.*	Palette *8 po, 0 f.c.*
Érable à sucre 1/3 coeur	1 250 $	1 100 $	850 $	700 $	500 $	200 $
Érable à sucre 1/2 coeur	1 100 $	900 $	700 $	550 $	450 $	200 $
Érable à sucre	750 $	650 $	550 $	450 $	350 $	200 $
Bouleau jaune	875 $	750 $	600 $	450 $	400 $	200 $
Bouleau blanc	725 $	600 $	475 $	400 $	350 $	200 $
Chêne rouge	900 $	800 $	650 $	550 $	450 $	200 $
Chêne blanc	900 $	800 $	650 $	550 $	450 $	200 $
Frêne noir	500 $	450 $	350 $	300 $	275 $	200 $
Frêne blanc	500 $	450 $	350 $	300 $	275 $	200 $
Tilleul	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $
Cerisier	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $
Noyer	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $
Caryer	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $
Orme	500 $	450 $	400 $	325 $	200 $	175 $

◗ Les noeuds, les bosses, les loupes et les branches doivent être coupés au ras du tronc. ◗ Les découpes doivent être perpendiculaires à l'axe, pas d'encoche d'abatage ni d'évasement racinaire. ◗ Aucune bille chauffée ou bleuie. ◗ Défauts causant le refus d'une bille : fourches, fentes, coeur étoilé, noeuds trop gros et/ou trop nombreux, évasement racinaire, encoche d'abattage. ◗ Pour le bouleau blanc et l'érable à sucre ; une trace minérale entraine un déclassement de la bille. ◗ Aucun corps étranger à l'intérieur des billes n'est accepté.
◗ Les billes qui ne rencontrent pas ces spécifications ne seront pas payées.

DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

ESSENCES	Prime *14 po et +, 4 f.c.*	D1 *12-13 po, 4 f.c. 14 po et +, 3 f.c.*	D2 *11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.*	D3 *10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. et 14 po, 2. f.c.*
Érable à sucre 1/3 coeur	1 910 $	1 510 $	1 260 $	1 010 $
Merisier (bouleau jaune)	1 660 $	1 210 $	810 $	560 $
Bouleau (bouleau blanc)	1 660 $	1 210 $	810 $	560 $
Tremble (liar refusé)		D1 *14 po +*	D2 *12-13 po*	D3 *10-11 po*
		485 $	435 $	425 $

Spécifications pour le tremble :
◗ Carie max. 4 po, centrée ◗ Noeud sains max. 1,5 po ◗ Fente max. 6 po

◗ Les billots doivent être tronçonnés à 9 pieds avec une surlongueur de 4 pouces plus ou moins 2 pouces.
◗ Une roulure ou une pourriture partielle centrée affectant la zone de qualité de l'aubier est acceptée si elle n'affecte qu'une seule face et un seul bout du billot. Ce défaut est considéré lors du classement.
◗ Les découpes doivent être perpendiculaires à l'axe, pas d'encoche d'abattage ni d'évasement racinaire.
◗ Les noeuds, les bosses, les loupes et les branches doivent être coupés au ras du tronc. ◗ Aucune bille chauffée ou bleuie
◗ Les bois ne devront pas être fendus ou fissurés dus au séchage (Bois frais seulement).
◗ Défauts causant le refus d'une bille : trou, broussin, loupe, bourrelet, piqûeres d'oiseau, bosse, frotture, bois noirci,chauffé ou brûlé, métal.
◗ Le grain incliné est accepté s'il ne tourne pas plus que sur 2 faces. Le grain faiblement frisé est accepté sur toutes les faces du billot.
◗ Un grain modérément frisé est accepté s'il n'affecte pas plus qu'une face et ce défaut est considéré lors du classement.
◗ Aucun corps étrangé à l'intérieur des billes n'est accepté. ◗ Le diamètre maximum au gros bout accepté est de 76 cm (30 po).

BOIS EN LONGEUR – Prix USINE pour la tonne métrique verte

Érable à sucre	65 $ – 80 $
Merisier (bouleau jaune)	65 $ – 80 $
Chêne rouge	65 $ – 80 $
Bouleau, frêne, tilleul, tremble (peuplier)	60 $ – 65 $

◗ Longueur minimum de 8 pi et diamètre gros bout minimum 10 po ◗ Les tiges doivent être entières ◗ Avoir un sciage et carie maximum 20 % du diamètre
◗ Bois séparé avec tolérance de 10 % mélangé ◗ **Visite obligatoire**

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Gaétan Bergeron
MONT-LAURIER
Cell. : 819 429-3368

Olivier Sortelle
SAINTE-THÉRÈSE
Cell. : 514 210-9781

MONT-LAURIER : 172, avenue du Moulin (Québec) J9L 3W1 • Tél. : 819 623-2845
Téléc. : 819 623-5979
SAINTE-THÉRÈSE : 15, boulevard Curé-Labelle (Québec) J7E 2X1
www.commonwealthplywood.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime *14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.*	**Sélect** *12 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.*	**S1** *10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.*	**S2** *9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.*	**S3** *8 po et +, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.*
Bouleau jaune	900 $	750 $	600$	450 $	350 $
Bouleau blanc	725 $	600 $	475$	350 $	300 $
Chêne rouge	1050 $	900 $	675$	500 $	375 $
Érable à sucre 1/3 coeur	1250 $	1100 $	800 $	650 $	450 $
Érable à sucre 1/2 coeur	1100 $	900 $	700$	550 $	350 $
Érable à sucre régulier	750 $	650 $	550 $	450 $	350 $
Frêne (max. 20% du chargement)	500 $	450 $	350$	300 $	275 $
Tilleul (max. 20% du chargement)	550 $	450 $	375$	250 $	150 $

	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	Prime *14 po +, 4 f.c.*	**No 1** *12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.*	**No 2** *11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.*	**No 3** *10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.*
Bouleau blanc	1800 $	1325 $	900 $	625 $
Chêne rouge	1250 $	1050 $	675 $	550 $
Érable 1/3 cœur	2000 $	1625 $	1350 $	1075 $
Bouleau jaune	1800 $	1325 $	900 $	625 $
Tilleul et peuplier 8 pi 8 po : *10-11 po, 4 f.c. • 12-13 po, 3 f.c • 14 po et +, 2 f.c.*			600 $	**Prélevé syndical** 9,75 $ / mpmp
Tremble, pin blanc, pin rouge, pruche et épinette 8 pi 10 po : *11 po, 4 f.c. • 12 po et +, 3 f.c.*			500 $	

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Alain Trudel
RAPIDES-DES-JOACHIMS
Cell. : 514 664-5208

Franck Chaboud
LOW
Cell. : 819 422-3572

LCCPL : 478, chemin du Moulin Rapides-des-Joachims (Québec) J0X 3M0

LES ENTREPRISES ATLAS
325, Route 105, Low (Québec) J0X 2C0

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime *18 po et +, 4 f.c.*	**Sélect** *16-17 po, 4 f.c.*	**S1** *16 po et +, 0 f.c.*	**S2** *12 po et +, 0 f.c.*	**S3** *9 po et +, 0 f.c.*
Pin blanc	**Longueurs : 14 à 16 pi** Aucun nœud accepté Billot droit	**Longueurs : 12 à 16 pi** Aucun nœud accepté Billot droit	**Longueurs : 12 à 16 pi** Nœuds sains Billot droit	**Longueurs : 12 à 16 pi** Nœuds sains Courbure max. 2 po	**Longueurs : 8 à 16 pi** Nœuds sains Courbure max. 2 po
NOUVEAU	800 $	700 $	450 $	375 $	300 $
Pin rouge	**S1**	*10 po et +* **Longueurs : 8 à 16 pi** Noeuds sains et rouges : 3 po max			
		300 $			

- Possibilité d'avoir des prix au mètre cube ou à la tonne avec une entente préalable.
- Bois coupé à compter du 20 août 2022.
- Aucun bois mort, trou, dommage par les insectes ou le feu.
- Aucune pourriture, mais la pourriture sur des billes de pied est tolérée avec une réduction au mesurage.
- Les découpes doivent être droites (perpendiculaires au tronc) et fraîches.
- Longueurs paires seulement avec une surlongueur de 6 pouces obligatoires. Faible % du voyage en 8' et 10' toléré.
- Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger (clou, sable, fil métallique ou autres).
- Les noeuds doivent être rasés à la surface du tronc.
- Aucun pin blanc ou rouge de plantation sans entente avant la livraison
- Il est conseillé de toujours contacter l'acheteur avant toutes livraisons.
- Horaire de réception: Prendre les arrangements nécessaires avec l'acheteur.

LES BOIS LAURENTIENS SCIERIE GAUDREAULT INC.

ANCIENNEMENT PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS ENR.

PERSONNE RESSOURCE :

Yves Paquette
Tél. : 819 275-7654
Cell. : 819 616-7828

590, montée Lac-Castor
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

Téléc. : 819 275-3663
Courriel : lesboislaurentiens@scieriegaudreault.com

NOUVEAU
Nous sommes maintenant ouvert à l'année

PRIX AU PRODUCTEUR AJUSTÉ CHAQUE SEMAINE EN FONCTION DU PRIX DU CARBURANT

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	580 $ *14 po et +, 4 f.c.*	465 $ *14 po et +, 3 f.c.* *12-13 po +, 4 f.c.*	360 $ *10-11 po, 4 f.c.* *12-13 po, 2 f.c.*	300 $ *8-12 po, 0 f.c.*	160 $ *non conforme*
	Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi et 12 pi seulement				
Tilleul *Pas d'achat avant le 1er octobre 2022*	650 $ *14 po et +, 4 f.c.*	525 $ *11 po et +, 4 f.c.* *12 po et +, 3 f.c.*	350 $ *11 po et +, 3 f.c.* *10 po et +, 4 f.c.* *12 po et +, 2 f.c.*	250 $ *9 po, 4 f.c.* *10 po et +, 2 f.c.*	160 $ *9 po et +, 0 f.c.*
	Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi et 12 pi seulement				
Pin blanc Sélect et No 1, longueurs de 12 pi, 14 pi et 16 pi No 2 et No 3, longueurs paires de 8 pi à 16 pi	785 $ *16 po et +, 4 f.c.*	500 $ *14 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	400 $ *10 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	300 $ *8 po et +, 0 f.c.* *Noeuds noirs 1,5 po max.* *Noeuds sains 3,5 po max.*	150 $ *non conforme*
Pruche	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Longueurs paires de 8 pi à 16 pi* *Aucune roulure ni de nœud noir.* Les billots non conformes seront payés 150 $				325 $
Mélèze	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout.* *Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi et 12 pi*				350 $
Pin rouge *Pas d'achat avant le 1er octobre 2022*	*Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout.* *Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi et 16 pi*				350 $

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po
- Aucune fourche ne sera acceptée
- Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc
- Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.
- Un ajustement est payé en fonction du prix du carburant pour le producteur et le transport.

TAUX DE TRANSPORT

POUR LES PRODUCTEURS DE LA DIVISION NORD : Camions à remorque standard : 61,08 $ /mpmp
Camions à remorque auto-chargeur : 66,50 $ / mpmp

POUR LES PRODUCTEURS DE LA DIVISION SUD un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur.

Prélevé syndical :
Tremble - tilleul : 9,75 $ / mpmp
Pruche - pin - mélèze : 11,83 $ / mpmp

ÉQUIPEMENTS PICKEN'S
DEPUIS 1983

Ebrancheuse FARMA-N15

1 877-866-0667 • www.picken.ca

APPROCHEZ, ÉBRANCHEZ ET SCIEZ VOS ARBRES EN LONGUEUR

Travail des arbres de 20" et des branches de 4"

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335
s.paquette@forespect.ca

FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

Veuillez contacter l'acheteur avant le début des livraisons

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0
Téléc. : 819 426-3704
www.forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES *(Species Group)*	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14-15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**Sélect** 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S1** 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S2** 10-11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S3** 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	**S4** non conforme
Érable à sucre 1/3 coeur (Sugar Maple)	1400 $	1200 $	915 $	660 $	520 $	130 $
Érable à sucre (max. 1/2 cœur)	1100 $	920 $	690 $	460 $	345 $	130 $
Érable à sucre régulier	660 $	545 $	460 $	345 $	230 $	130 $
Chêne rouge (Red Oak)	1070 $	840 $	660 $	518 $	400 $	130 $
Cerisier (Cherry)	860 $	630 $	490 $	400 $	230 $	130 $
Bouleau jaune (Yellow Birch)	950 $	750 $	600 $	490 $	345 $	130 $
Bouleau blanc* (White Birch)	750 $	575 $	490 $	375 $	230 $	130 $
Frêne blanc (White Ash)	800 $	650 $	475 $	375 $	230 $	—
Chêne blanc (White Oak)	920 $	720 $	545 $	375 $	300 $	—
Érable rouge** (Soft Maple)	860 $	750 $	545 $	400 $	230 $	—
Tilleul (Basswood)	720 $	575 $	430 $	290 $	200 $	—
Peuplier (Poplar)	660 $	520 $	400 $	300$	150 $	—
Frêne noir (Black Ash)	400 $	350 $	325 $	275 $	225 $	—
Hêtre (Beech)	260 $	260 $	260 $	175 $	130 $	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.
*Bouleau blanc, si trace de Fleck baisse d'un grade. **Érable rouge, si piqué trous de vers max. 275 $ ◗ Aucune pourriture, billes droites, légère courbe accepté.
◗ Billes fraîches seulement, billes chauffées rejetées. ◗ POUR LE PEUPLIER ET LE TILLEUL : tronçonner les billes le plus long possible, en longueur de 12 pi et +

GROUPES D'ESSENCES *(Species Group)*	DÉROULAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	V1 14 po et +, 4 f.c. Bille de pied	**V2** Merisier & bouleau blanc 14 po et +, 3 f.c. 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	**V2** Érable à sucre 11-13 po, 4 f.c. (max. 1/3 cœur)	**V3** 11-12-13 po, 3 f.c.
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po pas de trace de vers	1500 $	1050 $	—	800 $
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1650 $	—	1200 $	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.
◗ Aucune fente, aucune roulure, aucune pourriture ◗ Fil du bois droit, courbure max. 1,5 po

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

		BOIS EN LONGUEUR – Prix USINE TMV
Frêne blanc, tilleul, bouleau blanc White Ash, Basswood, White Birch	65 $	◗ Billots de 8 pi de longueur minimum ◗ Diamètre minimal de 10" à la souche ◗ Arbres complets seulement (les billes de souche doivent être présente) ◗ Pourriture maximum 15 % ◗ Aucune courbure prononcée
Merisier (Yellow Birch)	70 $ à 85 $	
Chêne rouge (Red Oak)	85 $ à 95 $	
Érable à sucre (Sugar Maple)	70 $ à 90 $	

LAUZON RESSOURCES FORESTIÈRES

PERSONNE RESSOURCE :

Gilles Larose
Tél. : 819 593-8057
Courriel : gill.larose@lauzonltd.com

LAUZON®
Planchers de bois exclusifs

175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Téléc. : 819 985-3029

www.plancherslauzon.com
Facebook : Achat billot Lauzon Log Buyer

ACHAT DE BOIS EN LONGUEUR

NOUVEAU

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

CHÊNE ROUGE	PIN ROUGE
Prix FOB THURSO pour une tonne métrique verte	
Diamètre minimal à la souche de 8 po **de 70 $ à 100 $**	Longueur 10 pi + surlongueur de 6 po Diamètre minimum de 7 po **de 80 $ à 90 $**

** Visite terrain obligatoire pour prix avant livraison **

SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime *16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.*	Sélect *14 po-15 po, 3 f.c.*	# 1 *14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.*	# 2 *10 po-13 po, 2 f.c.*	# 3 (pallet) *8 po-14 po, 1 f.c.*	# 4 (pallet) *8 po-14 po, 0 f.c.*
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	1250 $	1000 $	900 $	700 $	575 $	300 $
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	800 $	700 $	600 $	500 $	400 $	125 $
Chêne rouge (Red Oak)	1000 $	900 $	675 $	550 $	450 $	300 $
Merisier (Yellow Birch)	725 $	650 $	525 $	350 $	275 $	125 $
Bouleau blanc (White Birch)	500 $	425 $	400 $	350 $	275 $	125 $
Plaine (Soft Maple)	---	300 $	275 $	250 $	---	---
Tilleul (Basswood)	500 $	475 $	375 $	325 $	---	---
Cerisier (Cherry)	---	---	---	---	---	---
Hêtre (Beech) Peuplier (Poplar)	---	---	---	---	---	---

GRADES	Sélect *14 po et +, 3 f.c.*	# 1 *12 po et + 2 f.c.*	
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 $	400 $	**BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE.**

Billes sciage acceptées — Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie.

DÉROULAGE (9 pi 4 po et 10 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	D1 *14 po, 3 f.c.*	D2 *12-13 po, 4 f.c.* *14 po +, 3 f.c.*	D3 *11 po, 4 f.c.* *12-13 po, 3 f.c.*
Érable à sucre (30 % coeur max.)	1600 $	1200 $	900 $
Merisier	1550 $	1100 $	---
Bouleau blanc (White Birch)	1550 $	1100 $	---

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- Billes droites et fraîches, aucune bille chauffée ne sera acceptée
- Nœuds sains acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées
- Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes et les roulures
- Les billes de moins de 8 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffée ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées
- L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- Liste de prix sujette à changement sans préavis

Prélevé syndical : 9,75 $ / mpmp

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée seront payées le vendredi de la semaine suivante.

SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud
Cell. : 514 229-5614

525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8
Tél. : 450 562-8578 • Sans frais : 800 567-2647
Téléc. : 450 562-8570
www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime *16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.*	**S1** *14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.*	**S2** *12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.*	**S3** *12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.*	**S4** *10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.*	**Pallet** *10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.*
Érable 1/3 cœur	1300 $	1100 $	950 $	725 $	525 $	425 $
Érable 1/2 cœur	1100 $	900 $	700 $	550 $	450 $	375 $
Érable régulier	625 $	525 $	475 $	400 $	325 $	300 $
Bouleau jaune	925 $	800 $	650 $	575 $	475 $	375 $
Bouleau blanc	575 $	450 $	350 $	300 $	225 $	225 $
Chêne rouge	900 $	750 $	665 $	565 $	500 $	365 $
Chêne blanc	475 $	425 $	400 $	325 $	300 $	200 $
Cerisier	600 $	500 $	400 $	325 $	300 $	200 $
Érable rouge	700 $	600 $	500 $	425 $	350 $	250 $
Érable rouge wormy	325 $	325 $	325 $	325 $	225 $	175 $
Tilleul	600 $	500 $	375 $	275 $	225 $	150 $
Peuplier	350 $	300 $	275 $	225 $	200 $	125 $
Frêne blanc	575 $	500 $	425 $	300 $	225 $	200 $
Frêne noir	325 $	300 $	275 $	250 $	225 $	200 $
Autres feuillus	325 $	300 $	275 $	250 $	225 $	150 $

GROUPES	DÉROULAGE (9 pi 4 po) – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	D1 *16 po et +, 4 f.c.*	**D2** *14 po, 4 f.c.*	**D3** *12 po et 13 po, 4 f.c.*	**D4** *11 po, 4 f.c.* *Bille de souche seulement*
Érable 1/3 cœur	1350 $	1350 $	1150 $	900 $
Bouleau jaune	1500 $	1200 $	900 $	800 $
Bouleau blanc	800 $	700 $	600 $	500 $

Longueurs : paires et impaires acceptées. **Sciage :** surlongueur de 4 po ◗ Liste de prix sujette à changement sans préavis ◗ Les billots chauffés seront classés pallet. **Prélevé syndical :** 9,75 $ / mpmp

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS INC.

PERSONNE RESSOURCE :
Charles Meilleur
819 585-2432

CÈDRE C. MEILLEUR ET FILS KIAMIKA

6, chemin du Rang no 7
Kiamika (Québec)
J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Téléc. : 819 585-9037

ESSENCE	SCIAGE – Prix USINE pour un mille pieds mesure de planche			
	PREMIUM	Classe unique N° 1		
	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	**Longueur de 12 pi 6 po** (3,81 mètres)	**Longueur de 10 pi 6 po** (3,20 mètres)	**Longueur de 8 pi 6 po** (2,59 mètres)
Cèdre blanc	775 $	700 $	595 $	480 $
35 $ par Arrim si les longueurs sont séparés	**Diamètre minimum de 12 pouces au fin bout.** **Aucune carie** **Aucune pourriture**	**Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.**	**Diamètre minimum de 7 pouces au fin bout.**	**Diamètre minimum de 6 pouces au fin bout.**
		Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée.		

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Les billots doivent avoir un diamètre minimum de 6 po au fin bout, mesuré à l'intérieur de l'écorce.
  Pour les billots de 10' et 12', le diamètre minimum est de 7po au fin bout.
  Pour le cèdre de la classe PREMIUM le diamètre minimum doit être de 12 po. (Aucune POURRITURE, Aucune COURBURE)
- Aucune fourche, encoche d'abattage, aucun trou de pic bois ne sera toléré.
- Les noeuds et les branches doivent être coupés au ras du tronc
- **Aucune carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout inférieur à 10 po**.
  Tolérance d'un maximum de 20 % de carie pour les billots ayant un diamètre au fin bout de 10 po et plus.
  Aucune carie multiple.
- Courbure d'un maximum de 3 po sur une bille de 12 pi. Et 2po sur une bille de 10 pi.
  Aucune courbure sur une bille de 8pi.
- Aucune tige morte, chauffé ou brûlée.

Billots acceptés

Billots refusés

Prélevé syndical : 11,83 $ / mpmp

POSSIBILITÉ DE LIVRER EN LONGUEUR • FRAIS DE 95 $ MPMP POUR LE TRONÇONNAGE (doit prendre entente avant de livré) SAUF EN ÉTÉ !

Techni-Scie DM

Vous construisez votre maison, votre chalet ou défrichez votre terre ?
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 17 H

Distributeur autorisé des produits SMG pour les Laurentides et l'Outaouais

SMG Champion
Scierie Mobile Gilbert inc.

2671, Route 148 Ouest, Papineauville, Qc J0V 1R0 • Tél. : 819 427-5383 • Téléc. : 819 427-6249

LISTE DES TRANSPORTEURS

*** LISTE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er JANVIER 2022**

Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

AMHERST
Tony Campeau (S) 819 429-4055
Mathieu Gauthier (S).....819 429-1082

AUMOND
Jacques Rivest (S).....438 979-4525

BOWMAN
Mathieu Varin (S) 819 360-5791

BRÉBEUF
Patrick Tassé (S) 819 341-1227

DÉLÉAGE
Yan Deschamps (S) 819 215-9173

FERME-NEUVE
Benoît Papineau (S).....819 587-4736
Jean-Maurice Papineau (S+AS)..819 587-3360

GATINEAU
Jimmy Charron (S).....819 665-2093
Mario Fréchette (AA).....819 661-1158

GRACEFIELD
André Cousineau (S) 819 463-3262
Serge Rice (S) 819 463-2362

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE
Sandy McRae (AA).....819 242-6177

HAWKESBURY
Luc Simard (AS) 613 551-0087

HUBERDEAU
Marco Prévost (AS).....450 660-0571

HUNTINGDON
Korey Côté (S).....450 374-5699

KAZABAZUA
Jason Gabie (S) 819 962-2509
Robert Gabie (S).....819 775-6798

KIAMIKA
Marco Houle (S) 819 660-4718
Mario Houle (S) 819 585-2928

LAC-DES-ÉCORCES
Joël Labelle (S) 819 744-1760
Tommy Lamarche (S).....819 660-0720
Émile St-Pierre (S) 819 440-9433

LAC-DU-CERF
Roch Gougeon (S).....819 440-9195

L'ANGE-GARDIEN
Éric Thom (AA).....819 281-5155
Transport HL Villeneuve (AA) 819 281-5815

LA PÊCHE
Yvon Mayer (S) 819 456-2505

L'ASCENSION
Michel Doré (S).....819 275-7674
Fernand Perrier (S).....819 275-2558

LOCHABER-OUEST
Éric Latour (AA) 819 773-2631
Robert Molloy (AA) 819 986-8821

LOW
Foresterie Fran-Bo (S)
René Charron.....819 664-0966

MAGOG
Étienne Mongeau (S).....819 919-4367

MANIWAKI
Simon Hubert (S+AS).....819 441-7396

MONTEBELLO
Martin Lavergne (S).....819 790-0651

MONT-LAURIER
Pascal Bertrand (S) 819 623-7229
Martin Boisclair (S).....819 660-0732
Zak Boucher-Lauzon (S).....819 660-1831
Normand Brisebois.....819 623-6785
Pascal Brisebois (S).....819 623-4006
Steve Dicaire (S).....819 440-7139
Lévis Diotte (S) 819 623-1599
Simon Diotte (AS).....819 623-2997
Luc Filion (S) 819 440-4212
Robert Fleurant (S) 819 436-2888
Yves Gauthier (S) 819 623-5324
Keven Groulx (S) 819 499-1465
Guillaume Guénette (S) 819 421-3282
KM Transport (S)
Keven Paquette.....819 660-0461
Alain Léonard (S).....819 623-5929
Mielke et fils (S).....819 440-6338
Keven Paquette (S).....819 660-2992
Yves Paquette (S).....819 660-0134
Francis Piché (S) 819 440-9520
Pascal Pilon (S).....819 951-7256
Sylvain Roussel (S).....819 660-1399
Service sanitaire Cloutier
Sylvain Vaillancourt.....819 623-5014
PJ St-Louis (S+AS) 819 623-3905
Loys Thomas (S) 819 440-7838
Patrice Turpin (S).....819 623-0634

MONTPELLIER
Jean-Luc Labelle (S).....819 981-1045
Éric Robson (S).....819 230-7372

MONT-SAINT-MICHEL
Pascal Leboeuf (S) 819 587-4770
Yan Lévesque (S).....819 587-4076

MONT-TREMBLANT
Jody Miller (AA).....819 429-4059
Daniel Perreault (S).....819 425-5995
Georges Provost (AS).....819 425-8274

MULGRAVE-ET-DERRY
Marianne Labre (AA).....819 986-9173

NAMUR
H. Leggett et fils 2000 inc. (S+AS)
Sébastien Paquette.....819 712-1335

NOMININGUE
Jean-Guy Bruneau (S).....819 278-1468
Patrick Heafey (S).....819 430-2308
Jean-Philippe Thibault 819 278-5345
Gabriel Varennes (S).....819 278-7057

NOTRE-DAME-DU-LAUS
Jean-Claude Gougeon (S+AS)..819 661-1012
Rémi St-Louis (S) 819 213-4330

PAPINEAUVILLE
Steve Mougeot (S).....819 664-9231

RIVIÈRE-ROUGE
Marcel Gareau (S).....819 275-7970
Martin Gareau (S).....819 275-3987
Narcisse Gargantini
et fils excavation (S).....819 275-2345
Nicolas Gargantini (S) 819 278-7108
Jean-Claude Neault (S) 819 278-5802
Sylvain Perrier (S+AS).....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES
Ghislain Diotte (S).....819 440-5547
Jude Diotte (S).....819 597-2671
Daniel Filion (AS) 819 597-4269
Yves Pilon (S).....819 597-2824

SAINT-ANDRÉ-AVELLIN
Pascal Lalonde (S).....819 981-0552
Guy Leduc (S).....819 983-8030
Michel Leduc (S).....819 773-7716
Stéphane Rheault (AA).....819 775-0986
Daniel Robitaille (S) 819 598-5406
Benoît Trudeau (S) 819 983-1260

SAINT-DONAT
Michel Vaillancourt (AA).....819 323-6203

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Karl Chalifoux (AA).....819 321-7384

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
Paul Binette (S).....514 838-4071

SAINTE-ANNE-DU-LAC
Steve Lévesque (S).....819 586-2772

SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK
Patrick Bélisle (S).....819 981-0848

SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE
Martin Durand (S).....450 271-5257

SAINTE-SOPHIE
Alain Lahaie (S+AA) 450 304-3300

SAINT-JEAN-DE-MATHA
Ghyslain Roy (AA).....450 898-9627

VAL-DES-BOIS
Jean Lauzon (S).....819 454-2667

VAL-DES-MONTS
Alain Miron (S+AA) 819 457-4955
Bruno Miron (S).....819 775-1703

WENTWORTH-NORD
Steve Baril (AA) 514 712-1868

WICKHAM
Michel Noël (S).....819 314-1788

WINDSOR
Frank Logan et fils (S+AS).....819 845-4901

LÉGENDE

Abréviations entre parenthèses spécifiant le type d'ensemble camion-remorque

- **S** camion avec remorque standard
- **AS** camion auto-chargeur avec remorque standard
- **AA** camion auto-chargeur avec remorque articulée « *pop-trailer* »

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 230 $ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • 819.585.3081 • www.transporteursboisprive.ca

Hélène Marcoux-Filion

Ingénieure Forestière

240, mtée Plouffe Nord, C.P. 15, Lac-des-Écorces (Qc) J0W 1H0
Tél. : ***819 660-3184*** • Courriel : h.marcoux-filion@outlook.com

Conseillère en aménagement multiressource de forêt privée (projets forestiers, acéricoles et fauniques)

Agent de livraison accrédité pour tous les programmes d'aide financière liés à la forêt privée

- **Services**
  - services conseil personnalisés
  - plan d'aménagement forestier et prescriptions sylvicoles
  - demandes d'aide financière
  - planification et suivi de travaux
  - attestation de potentiel d'érablière pour demande de contingent acéricole
- **Œuvrant dans le domaine depuis 1985.**
- **Territoire desservi :** Hautes-Laurentides